



DUREE

Formation de base : 3 jours

Formation recyclage : 2 jours

PUBLIC CONCERNE

- Agents de la Direction de la gestion des moyens généraux
- Personnel électricien ou électromécanicien **chargé en BT et/ou HT** :
 - d'exécuter des consignations
 - de diriger des travaux hors tension
 - d'exécuter des interventions générales
- Personnel chargé de travaux, **chargé d'exécuter ou s'organiser des essais**

LES + DE PREVENTION PLUS

- La formation est animée par un formateur justifiant d'une expérience terrain confirmé
- Confection et remise des badges individuels avec photos des habilités

MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIONS

- Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510.
- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.
- Attestations de formation individuelles et collectives seront remises tenant compte de la présence effective des participants.
- Délivrance d'un titre de pré-habilitation suite à l'avis favorable du formateur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installation concernés
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

CONTENU DE LA FORMATION

Généralités

- Dangers spécifiques à la Basse ou Haute tension
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit)
- Mesures de protection, règles de sécurité
- Classement de l'installation
- Les personnes intervenantes
- Les opérations, les zones d'environnement

Comment travailler en sécurité

- Mission du chargé de consignation, du chargé de chantier, du chargé de travaux, de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues en basse ou haute tension
- Procédures à mettre en œuvre
- Conduites à tenir en cas d'accident

Mancœuvres électriques en BT ou HT

- La consignation et la déconsignation
- Mission du chargé de travaux, de l'exécutant, du chargé d'essai
- Travaux au voisinage de pièces nues sous haute tension
- Interventions en BT
- Sécurité lors des mesurages